

Commune de Saint Alban de Montbel

Compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2018 à 20 H

Mme le Maire Annick CHEVALIER, présidente de séance.
Mme Annick POUPENEY, secrétaire de séance

Membres présents :

Mme Annick CHEVALIER, Maire	M. Sylvain DURET, Adjoint
M. Henri GRIMONET, Adjoint	M. Patrick NOEL-LARDIN
M. Géraud RENAUDIN	M. Jean SZLAPKA
M. Bernard-Paul EMINET	M. Luc LEGER, Adjoint
Mme Annick POUPENEY, Adjoint	M. Paul MERCY

Membres absents et excusés et pouvoirs :

Mme Audrey SCHNEIDER (pouvoir à M. Luc LEGER),
Mme Catherine SFENT (pouvoir à M. Bernard-Paul EMINET)
M. Benjamin BARDON (pouvoir à M. Henri GRIMONET)

Ordre du jour :

- Délibération pour approbation du compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Délibération pour demande de prêts pour l'opération « Cœur de Village »
- Délibération pour vote des taux d'imposition 2018
- Budget primitif 2018
- Questions diverses

Début de la séance à 20 h le compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2018 sera mis au vote lors du prochain conseil municipal.

- 1 - Délibération pour vote pour l'approbation du compte de gestion 2017

Madame le maire fait une présentation budgétaire au conseil et retrace la préparation et l'exécution des budgets communaux.

Approbation du compte de gestion de la Trésorière pour l'année 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	42 896,21	445 573,08
DEPENSES	58 557,86	325 823,36
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Excédent		119 749,72
Déficit	- 15 661,65	

Restes à réaliser en investissement 20 000 €

Délibération votée à l'unanimité

- 2 -Compte Administratif 2017

Présentation du résultat budgétaire

Etat des opérations 2017

Présentation du compte administratif 2017, affectation du résultat.

Section fonctionnement	Dépenses : 325 823,36 € Recettes : 774 194,66 €
Section investissement	Dépenses : 78 557,86 € Recettes : 67 860,97€

Vote du compte administratif pour 2017.

Mme le Maire sort de la salle du conseil conformément à la loi.

Henri GRIMONET – 1^{er} adjoint – préside alors le vote.

Compte administratif voté à l'unanimité

- 3- Délibération pour demande de prêts pour l'opération « Cœur de village »

Madame le maire présente au conseil la demande de prêts pour l'opération « Cœur de Village ». Les dossiers de demande de subventions sont déposés auprès des différentes instances. Les subventions accordées ne seront reversées à la commune qu'après paiement des factures et l'envoi de ces factures acquittées aux instances qui versent les subventions, donc il y aura un décalage, d'où la nécessité de contracter un prêt. La trésorière a suggéré que la commune contracte 2 prêts, un de 350 000€ sur 15 ans pour les travaux et un prêt relais de 95 000€ pour financer la TVA qui sera remboursée dans 2 ans et permettra de solder le capital de ce prêt relais.

Après avoir consulté trois organismes bancaires (le crédit agricole, la caisse d'épargne et le crédit mutuel), Madame le maire a opté pour le crédit mutuel d'Aix Les Bains qui proposait les meilleurs taux, soit 1,38% pour le prêt de 350 000€ sur 15 ans et 0,90% pour le prêt relais sur 2 ans.

Madame le maire soumet au vote la demande des 2 prêts.

Délibération votée à l'unanimité

- 4 - Délibération pour vote des taux d'imposition 2018

Ce vote contient le volet concernant l'ajustement prévisionnel des taux d'imposition.

Pour rappel les taux appliqués suite au vote du conseil du 3 avril 2017

	2017	2016 pour rappel
Taxe d'habitation	9,40 %	8,78 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,20 %	17,94 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,03 %	49,56 %
Cotisation foncière des entreprises	0 %	0%

La commission des finances a proposé que les taux d'imposition ne soient pas augmentés en 2018.

Madame le maire demande au conseil de valider la décision de la commission des finances.

Délibération pour le maintien des taux d'imposition 2017 voté à l'unanimité

- 5 - Budget primitif 2018

Madame le maire présente l'affectation du résultat d'exploitation 2017

Investissements : 9 303,11 €
Fonctionnement : 448 371,30 €

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'articulation budgétaire du BP 2018 ainsi que le tableau des opérations d'investissement pour 2018.

Fonctionnement	856 084,41€
Investissement	906 828,41 €
Total du Budget	1 762 912,82 €

Vote du budget primitif 2018 :

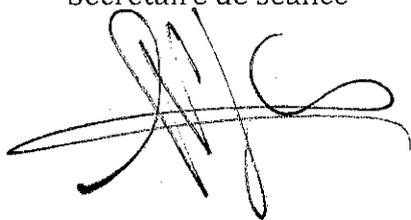
Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Fin du conseil municipal à 22 H.

Annick POUPENEY
Secrétaire de séance



Annick CHEVALIER
Président de séance

